



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Mission régionale d'autorité environnementale
AUVERGNE - RHÔNE - ALPES

Le 20/06/2023

MRAe Auvergne-Rhône-Alpes

Inspection générale de l'Environnement et du Développement durable

La Mission régionale d'autorité environnementale MRAe Auvergne-Rhône-Alpes a délibéré la décision et les avis suivants entre le 6 et le 20 juin 2023 :

AVIS DÉLIBÉRÉS

- Poursuite de l'exploitation et extension d'une carrière de roche massive sur les communes de Colombier et Saint-Julien-Molin-Molette (42) - 2e avis

Poursuite d'exploitation de 25 ans et extension, par Delmonico Dorel Carrières, d'une carrière de granite sur les communes de Colombier et de Saint-Julien-Molin-Molette, dans la Loire, dans le parc naturel régional du Pilat, et sur une surface totale d'environ 28 hectares. La production annuelle prévue est de 150 000 tonnes /an, soit 9 % de moins que sur la précédente période.

- Aménagement foncier agricole, forestier et environnemental de la commission communale de la commune de Lubilhac (43)

Opération d'aménagement foncier, agricole et forestier au sein de la commune de Lubilhac en Haute-Loire, sur une emprise totale de 686 ha ayant pour objet le regroupement des propriétés visant essentiellement à faciliter l'exploitation agricole.

- Parc photovoltaïque au sol sur la commune de Vallon-en-Sully (03)

Implantation par la société Energie Vallon-en-Sully d'une structure "agrivoltaïque" d'une puissance installée de 28 MWc sur une surface de modules photovoltaïques de 12,8 ha et également d'une bergerie pour accueillir 160 brebis allaitantes sur une parcelle agricole cultivée d'une surface totale de 31,08 ha.

- Poursuite de l'exploitation et extension d'une carrière de roche massive et ses installations annexes au lieu-dit "Ferme de Rouzat" sur la commune de Gannat (03)

Poursuite d'exploitation de 30 ans et extension, par la société Semonsat Fils, d'une carrière de granite sur la commune de Gannat, dans l'Allier sur une surface totale d'environ 7,1 ha. La

Service presse IGEDD / MRAe

Karine Gal - Tél : 01 40 81 68 11

Mél : karine.gal@developpement-durable.gouv.fr

production annuelle prévue est de 33 000 tonnes avec un maximum de 50 000 tonnes. Le projet prévoit aussi d'accueillir 250 000 m³ de déchets inertes sur 2 ha.

- Mise en compatibilité du plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H) de la Métropole de Lyon (69) sur le territoire des communes de Irigny, Vernaison et Feyzin (69)

Mise en compatibilité du plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H) élaborée par la métropole de Lyon (69) qui a pour objet de permettre la renaturation des marges du Rhône sur trois communes de la métropole, Irigny, Vernaison et Feyzin par la compagnie nationale du Rhône (CNR), afin de permettre la réactivation de la dynamique fluviale naturelle.

- Centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Porcieu-Amblagnieu (38)

Implantation par Solarhona, filiale de la CNR, d'un parc photovoltaïque en bordure du Rhône sur un délaissé fluvial anciennement utilisé pour du stockage de matériau sur la commune de Porcieu-Amblagnieu en Isère. L'installation s'étendra sur une superficie clôturée de 2,6 ha, pour une superficie de panneaux d'un peu moins d'1 ha, pour une puissance installée estimée entre 1,8 et 2,19 MWc.

- Remplacement des télésièges existants des Deux Lacs et de la Moutière sur la commune de Les Belleville (73)

Remplacement des télésièges des Deux Lacs et de la Moutière par la société d'exploitation des téléphériques de Tarentaise Maurienne (SETAM). La future télécabine des Deux Lacs est d'une capacité de 10 places et d'un débit horaire de 4000 personnes par heure maximum sur un linéaire de 1505 m entre 2193 et 2507 m d'altitude.

- Révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Didier-sous-Aubenas (07)

Révision par la communauté de communes du Bassin d'Aubenas, du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Didier-sous-Aubenas, traversée par la rivière Ardèche et la RN102, comptant 926 habitants en 2019 sur 276 ha, avec un objectif démographique pour 2033 d'une centaine d'habitants supplémentaires.

- Élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Peyrus (26)

Élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de Peyrus (26), commune drômoise située à l'est de Valence, en limite du parc naturel régional du Vercors et comptant 592 habitants en 2019 sur 10,48 km².

- Révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Laveissière (15)

Révision du PLU sur la base d'un objectif démographique de +0,38% à l'horizon 2030 et d'une consommation de l'espace de l'ordre de 8,4 ha, dont la moitié pour l'habitat. Le projet comprend neuf orientations d'aménagement et de programmation (OAP) et une OAP thématique concernant la trame verte.

DÉCISION DÉLIBÉRÉE

- Révision des trois plans de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation (PPRNpi) de la Besbre sur les communes de Dompierre-sur-Besbre, Jaligny-sur-Besbre, Saint-Prix et Lapalisse (03)

Révision de trois PPRNi sur quatre communes sur la base d'une crue centennale par les services de l'Etat.

La MRAe Auvergne-Rhône-Alpes a également délibéré collégalement des avis conformes sur des évolutions de documents d'urbanisme que vous trouverez [ici](#).

La mission régionale d'Autorité environnementale Auvergne-Rhône-Alpes émet des avis et des décisions portant sur la qualité de la démarche d'évaluation environnementale et sur la prise en compte de l'environnement par le projet ou le plan ou programme ainsi que sur la lisibilité du dossier pour le public. Ses avis et décisions s'adressent à la maîtrise d'ouvrage du projet ou l'organisation en charge d'élaborer le plan ou programme, à l'autorité en charge d'autoriser le projet ou d'approuver le plan ou programme ainsi qu'au public afin qu'il soit en mesure de contribuer aux décisions qui le concernent. La MRAe est composée de membres issus de l'IGEDD et de membres associés, issus de la société civile ; ils délibèrent collégalement leurs avis. Pour l'exercice de sa mission, la MRAe bénéficie de l'appui technique d'une équipe de la Dreal Auvergne-Rhône-Alpes.

Retrouvez l'ensemble des avis et décisions et les rapports annuels de la MRAe Auvergne-Rhône-Alpes sur son site : <http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes-r7.html>